Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260302-DEL_2026_034-DE

VILLE DE
Dinard

PÔLE PILOTAGE
Direction générale des services

Date de la convocation : 24 février 2026
Nombre de membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 2 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DINARD, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Arnaud SALMON, Maire.

Présents : Mmes Marie-Claire MERVIN, Martine GUÉNÉGANT, M Christian FONTAINE, Mme Muriel BEZIEL, M Vincent REMY, Mme Catherine CABOT, M Philippe BECAN, Mme Mirella JEAN DE DIEU, MM Frédéric SOHIER, Christian CHAUFOUR, Mmes Laure ZATORSCHI, Guenhaëlle VEDIE, MM Thierry DE LA FOURNIERE, Jean-Patrick GUIBOUT, Mme Michèle ARMANDARY, MM Marc LE GUIFFANT, Yannick LOISANCE, Mme Nolwenn GUILLOU, M Bruno DESLANDES, M Fabrice LE TOQUIN, Mme Annick PORTES, M Jean-Louis VERGNE, Mme Claude BENEZIT et M Eric GARNIER.

Absents représentés :
- M Kévin STEINBACHER donne pouvoir à M Arnaud SALMON
- M Joyce DOUMENGE donne pouvoir à Mme Marie-Claire MERVIN
- Mme Eva HELAINE donne pouvoir à Mme Catherine CABOT
- Mme Marion VATAR donne pouvoir à Mme Muriel BEZIEL
- Mme Valérie SIMON donne pouvoir à M Frédéric SOHIER
- M Eric DYEVRE donne pouvoir à M Vincent REMY
- Mme Catherine GUGUEN-GRACIE donne pouvoir à Mme Annick PORTES
- Mme Claudia GAUVIN donne pouvoir à M Jean-Louis VERGNE

Monsieur Thierry DE LA FOURNIERE est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Affaire inscrite à l'ordre du jour

SUBVENTIONS

DELIBERATION N°2026/034 – APPROBATION DE L'OPERATION DE RENOVATION DE L'ARROSAGE DU CENTRE EQUESTRE ET DE SES MODALITES DE FINANCEMENT EN VUE DE DEUX DEMANDES DE SUBVENTIONS DE DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) ET DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR L'ANNEE 2026

Présents : 25 **Représentés** : 08 **Votants** : 33

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260302-DEL_2026_034-DE

La ville de Dinard souhaite être accompagnée dans les dépenses de son projet par un cofinancement de la Préfecture dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et/ou de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

La présente délibération a pour objectif d'autoriser ces demandes de subvention de DETR et de DSIL pour l'année 2026 dans le cadre des travaux de rénovation et de modernisation de l'arrosage du terrain d'honneur du centre équestre du Val Porée. Ces travaux doivent permettre de fiabiliser l'arrosage, de l'uniformiser tout en réduisant les consommations d'eau.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Vu la circulaire préfectorale du 5 novembre 2025 du Préfet d'Ille-et-Vilaine fixant l'appel à projets de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), pour l'exercice 2026 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Finances investissement » en date du 9 février 2026 ;

Considérant la demande des services de la Préfecture depuis 2023 d'exiger une délibération du conseil municipal pour présenter une demande de subvention de DSIL et/ou de DETR ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE

Article 1er : d'adopter le projet de cofinancement du projet de rénovation de l'arrosage du centre équestre.

Cette opération relève de la catégorie « Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables », éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),

Aussi, cette opération relève du point 2/C/, Rénovation énergétique de tous les ERP, éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),

Article 2 : d'approuver le plan de financement estimatif relatif à la rénovation de l'arrosage du centre équestre comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
Rénovation de l'arrosage du centre équestre

Nature des dépenses directement liées au projet	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Honoraires de maîtrise d'œuvre	20 000,00€	Aides publiques souhaitées : DETR	30 000,00 €	25 %
Installation de chantier, divers et remise commerciale	9 047,51 €	DSIL	66 000,00 €	55 %
Travaux d'arrosage du terrain d'honneur	57 442,25 €			
Travaux d'arrosage des abords	17 485,54 €	Participation Ville de Dinard	24 000,00 €	20 %
Station de pompage	16 024,70 €			
TOTAL	120 000,00 €	TOTAL	120 000,00 €	100 %

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260302-DEL_2026_034-DE

Article 3 : de solliciter une subvention de l'État pour l'exercice 2026, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), pour le projet susmentionné, au taux de 55 %, soit 66 000 € HT, des opérations éligibles dans le cadre du volet de rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables.

Article 4 : de solliciter une subvention de l'État pour l'exercice 2026, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), pour le projet susmentionné, au taux de 25 %, soit 30 000 € HT, des opérations éligibles dans le cadre de la catégorie de rénovation énergétique de tous les ERP.

Pour extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

A DINARD, le 4 mars 2026

Le secrétaire de séance

Thierry DE LA FOURNIERE

MAIRIE DE DINARD
Ille-et-Vilaine

Le Maire

Arnaud SALMON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du C.G.C.T., le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, celle-ci ayant été transmise au représentant de l'Etat, le 06 MARS 2026 et affichée en Mairie, le 06 MARS 2026